

# AGES ET VIE

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

SIRET : 325 912 855 00039 - NAF : 8810A



## Siège social

7, rue Maximilien Robespierre  
94400 VITRY



## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**Exercice clos le 31 décembre 2008**



Société d'Expertise Comptable  
et de Commissaires aux Comptes

138, bd Haussmann - 75008 PARIS  
Tél. 01.42.99.66.44 - Fax 01.42.89.31.63

*Société Anonyme au Capital de 1.400.000 Euros - 652 059 213 R.C.S. PARIS - SIRET 652 059 213 00023 - NAF 6920Z*

A Mesdames et Messieurs les Membres  
de l'Association AGES ET VIE

\*\*\*\*\*

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société « AGES ET VIE » tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1-a de l'annexe concernant le principe de continuité d'exploitation.

## **II- JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Comme mentionné dans la première partie de notre rapport, la note 1-a de l'annexe expose l'incertitude relative à la continuité de l'exploitation.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par l'association, nous avons été conduits à examiner la pertinence du maintien du référentiel de principe de continuité.

Les résultats de la gestion contrôlée seraient susceptibles d'être repris par les financeurs en partie ou en totalité. Parallèlement, le conseil d'administration a validé des mesures de restructuration de nature à aboutir à un résultat excédendaire en 2009 de 86 K€.

Sans cette reprise par les financeurs et sans mesure de restructuration, une procédure d'alerte sur l'absence de continuité de l'exploitation est possible.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III- VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 18 mai 2009

**Pour SOFIDEEC Baker Tilly**

Commissaire aux comptes  
Membre de la CRCC de Paris



**M. F. EL MGHAZLI**

Président et Directeur Général  
Expert-comptable  
Commissaire aux comptes, Associé  
Membre de la CRCC de Versailles

**Bilan Actif**

Désignation: ASS ASSOCIATION AGES &amp; VIE

Exercice clos le 31/12/08

EURO

	Brut	Amort. & Prov.	31/12/08	31/12/07
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissements				
Frais de recherches & développement				
Concessions, brevets, licences, ...				
Fonds commercial (1)				
Autres	20 277	20 096	180	4 895
Immobilisations incorp.en cours				
Avances et acomptes				386
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Instal. techn., matériel & outil. indust.				
Autres	190 135	179 346	10 788	16 538
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobil. financières (2)</b>				
Participations				
Créances ratt. à des participations				
Titres imm. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	15 613		15 613	18 628
<b>TOTAL I</b>	<b>226 026</b>	<b>199 443</b>	<b>26 582</b>	<b>40 449</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières prem. et autres approvision.				
En-cours prod. (biens et services)(a)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				4 592
<b>Créances (3)</b>				
Usagers et comptes rattachés	248 204	8 400	239 803	145 659
Autres	145 879		145 879	98 195
Valeurs mobilières de placement				52 008
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	176 491		176 491	225 327
Charges constatées d'avance (3)	14 592		14 592	1 482
<b>TOTAL II</b>	<b>585 168</b>	<b>8 400</b>	<b>576 767</b>	<b>527 265</b>
Charges à répartir sur plus. exer. (III)				
Primes de rembours. des empr. (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>811 194</b>	<b>207 844</b>	<b>603 350</b>	<b>567 715</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				
Acceptés par les organes compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à faire				
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an				

(a) A ventiler, le cas échéant entre biens, d'une part, et services d'autre part.

**Bilan Passif**

Désignation: ASS ASSOCIATION AGES &amp; VIE

Exercice clos le 31/12/08

EURO

	31/12/08	31/12/07
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>Fonds propres</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	106 689	106 689
Ecarts de réévaluation		
Réserves	82 000	129 451
Report à nouveau (a)	- 124 112	- 32 427
<b>Résultat de l'exercice [excédent ou déficit] (b)</b>	<b>- 87 585</b>	<b>- 189 111</b>
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations		
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs (a)	- 162 312	- 112 337
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		8 208
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
<b>TOTAL I</b>	<b>- 185 321</b>	<b>- 89 526</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	22 793	
Provisions pour charges	58 306	58 306
<b>TOTAL II</b>	<b>81 099</b>	<b>58 306</b>
<b>FONDS DEDIES</b>		
Sur subventions fonctionnement		35 485
Sur autres ressources		
<b>TOTAL III</b>		<b>35 485</b>
<b>DETTES (1) (d)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)	5 000	8 589
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		3 353
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (c)	75 171	38 612
Dettes fiscales et sociales	625 168	503 365
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 232	9 529
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL IV</b>	<b>707 572</b>	<b>563 451</b>
Ecarts de conversion Passif V		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>603 350</b>	<b>567 715</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
(2) Dont cbc et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit de déficits reportés.

(b) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit d'un déficit.

(c) Dettes sur achats ou prestations de services.

(d) A l'exception, pour l'application du (1), des avances reçues sur commandes en cours.

**Compte de résultat**

Désignation: ASS ASSOCIATION AGES &amp; VIE

Exercice clos le 31/12/08

EURO

	du 01/01/08 au 31/12/08	du 01/01/07 au 31/12/07
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>		
Ventes de marchandises Production vendue (biens et services) (a)	3 289 024	2 790 599
montant net du chiffre d'affaires dont à l'exportation	3 289 024	2 790 599
Production stockée (b) Production immobilisée Subventions d'exploitation	246 973	310 470
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges	8 537	51 670
Cotisations	9 550	11 250
Autres produits (hors cotisations)	169	1 119
<b>TOTAL I</b>	<b>3 554 255</b>	<b>3 165 110</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>		
Achats de marchandises (c) Variation de stock (d) Achats de matières premières et autres approvisionnements (c) Variation de stock (d)		
Autres achats et charges externes	375 271	339 844
Impôts, taxes et versements assimilés	231 812	208 320
Salaires et traitements	2 252 685	2 053 116
Charges sociales	794 073	703 017
Dotations aux amortissements, provisions et engagements: Sur immobilisations: dotations aux amortissements (e) Sur immobilisations: dotations aux provisions Sur actif circulant: dotations aux provisions Pour risques et charges: dotations aux provisions	16 883	25 061
Autres charges	2 645	11 072
	22 793	3 000
	6 873	3 061
<b>TOTAL II</b>	<b>3 703 038</b>	<b>3 346 493</b>
<b>I.RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)</b>	<b>- 148 783</b>	<b>- 181 382</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faite en commun:</b>		
Excédent ou déficit transféré III Déficit ou excédent transféré IV		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participations D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés	523	2 232
Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 072	8 263
<b>TOTAL V</b>	<b>2 596</b>	<b>10 495</b>

## Compte de résultat (suite)

Désignation: ASS ASSOCIATION AGES &amp; VIE

Exercice clos le 31/12/08

EURO

	du 01/01/08 au 31/12/08	du 01/01/07 au 31/12/07
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL VI</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>2 596</b>	<b>10 495</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>- 146 187</b>	<b>- 170 886</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	17 100	14 477
Sur opérations en capital	10 008	5 484
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL VII</b>	<b>27 109</b>	<b>19 961</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	3 993	2 701
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
<b>TOTAL VIII</b>	<b>3 993</b>	<b>2 701</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>23 116</b>	<b>17 260</b>
Impôts sur les bénéfices (IX)		
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs (X)	35 485	
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (XI)		35 485
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII+X)</b>	<b>3 619 445</b>	<b>3 195 568</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+XI)</b>	<b>3 707 031</b>	<b>3 384 680</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>- 87 585</b>	<b>- 189 111</b>
<b>EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<b>Produits</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL</b>		
<b>Charges</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite des biens		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(a) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes		
(b) Stock final moins stock initial - montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).		
(c) Y compris droits de douane		
(d) Stock initial moins stock final : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).		
(e) Y compris éventuellement dotations aux amortissements des charges à répartir		



*Annexe***Désignation: ASS ASSOCIATION AGES & VIE****Exercice clos le 31/12/08**

EURO

**AGES & VIE**7, avenue Maximilien Robespierre  
94400 VITRY SUR SEINE**ANNEXE**

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2008, caractérisés par les données suivantes :

-	total du bilan	603 350 €
-	total du compte de résultat	
	. pour un total de Produits de	3 619 445 €
	. pour un total de charges de	3 707 031 €
-	résultat global de l'exercice	- 87 585 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le Conseil d'Administration de l'Association le 9 avril 2009.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'Association.

Note n° 1	Règles et méthodes comptables
Note n° 2	Tableau des immobilisations
Note n° 3	Tableau des amortissements
Note n° 4	Tableau des provisions et dépréciations
Note n° 5	Tableau de variation des fonds propres
Note n° 6	État des créances
Note n° 7	État des dettes



<b>Note N° 1 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES</b>
--

**1- Principes comptables**

a) Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices

Continuité d'exploitation :

Les fonds propres de l'Association hors gestion contrôlée s'élèvent à -62 031 € et la gestion contrôlée dégage une insuffisance de fonds propres de -123 292 €, donc un déficit arithmétique cumulé de -185 323 €.

Cette insuffisance de fonds propres est de nature à altérer la continuité d'exploitation.

Le conseil d'administration a pris conscience de cette situation et a entamé des mesures de redressement.

b) L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

c) Les comptes globaux de l'association regroupent les comptes des « établissements » ou services suivants :

- service Prestataire,
- service Mandataire,
- service de Soins Infirmiers A Domicile,
- vie associative.

Les activités du Prestataire et du SSIAD sont soumis aux autorités de contrôle, les deux autres sont en gestion propre.

Il est tenu une comptabilité unique pour l'ensemble de ces services, avec ventilation analytique.

Aucune élimination n'est nécessaire.

Le résultat de l'Association résulte de la compensation entre les déficits de certains établissements ou services avec les excédents d'autres établissements ou services. En fait compte tenu des modalités de financements utilisées et de l'indépendance de chaque établissement ou service, ces compensations, vis-à-vis des financeurs, ne peuvent exister.

d) Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) en tenant compte des dispositions particulières résultant :

★ Du règlement n° 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des

*Annexe*

Désignation: ASS ASSOCIATION AGES &amp; VIE

Exercice clos le 31/12/08

EURO

associations et fondations ;

★ De l'instruction n° DGAS/SD5B/2007/319 du 17 août 2007 relative au plan comptable et à certains mécanismes comptables applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux privés et aux organismes gestionnaires ;

★ De l'arrêté du 12 novembre 2008 relatif aux instructions budgétaires et comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires.

★ Des contraintes particulières imposées par les organismes financeurs dans le cadre de la fixation de certains tarifs de prestations.

## 2) Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes :

### a) Immobilisations incorporelles

Logiciels amortis en mode linéaire sur une durée d'un an.

### b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Il a été fait application de méthodes comptables identiques à celles de l'exercice précédent. Compte tenu de la nature des actifs, l'avis du CNC n°2007-05 est sans incidence sur les comptes.

Les amortissements pour dépréciation ont été pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de leur durée normale d'utilisation :

Agencements, aménagement de constructions	1 à 10 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	1 à 10 ans

### c) Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'il existe un litige sur le règlement. La provision pour les créances est calculée à 75% de la créance si celle-ci est inférieure à un an et elle est calculée à 100% dans le cas contraire.

### d) Valeurs mobilières de placement

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition par rapport au cours de la bourse. Au 31/12/2008 l'Association ne possédait plus de SICAV.



## Annexe

Désignation: ASS ASSOCIATION AGES &amp; VIE

Exercice clos le 31/12/03

EURO

c) Provisions

- La dette provisionnée pour congés à payer, et les charges sociales et fiscales y afférentes sont comprises dans les dettes fiscales et sociales.
- Le tableau de variation des provisions intègre sur la ligne « Autres provisions pour risques et charges » le poste « Fonds dédiés ».
- Les montants utilisés au cours de l'exercice et les montants non utilisés repris au cours de l'exercice

Rubrique	Solde d'ouverture	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Correction autorité de contrôle	Solde de clôture
Litiges IDR	0 58 306	22 793				22 793 58 306
Total des provisions	58 306	22 793	0			81 099

f) Fonds dédiés

	Montant initial	Fonds engagés au 1/01	Utilisation exercice (789)	Engagement à réaliser	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Compte		194	789	689	194
<u>Subventions de fonctionnement affectées</u>					
Subvention Auxiliaire de Vie 2007	35 485	0	35 485	0	0

g) Rémunération des dirigeants

Conformément à l'article 20 de la Loi N° 2006-586 du 23 mai 2006 sur le volontariat associatif, les trois plus hauts cadres dirigeants sont bénévoles et ils ne perçoivent aucune rémunération.

3) **Changement de méthode – dérogation aux principes comptables**

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



*Annexe*

Désignation: ASS ASSOCIATION AGES &amp; VIE

Exercice clos le 31/12/08

EURO

**4) Compte de résultat**

Le compte de résultat du Service de Soins Infirmier A Domicile (SSIAD) étant soumis aux autorités de contrôle, l'affectation du résultat a un caractère provisoire dans l'attente de son arrêté définitif par les organismes compétents (DDASS).

Il en est de même du service prestataire à compter de 2005.

**5) SSIAD – Gestion des résultats**5.1- Arrêté du compte Administratif 2007

Lors de l'arrêté des comptes 2008, la DDASS du Val de Marne n'a pas encore validé le résultat de l'exercice 2007. La proposition est la suivante :

- Résultat économique proposé 2007	24 879.12 €
- Reprise de Résultat 2005	<u>- 19 305.80 €</u>

Soit un résultat à affecter 2007 5 573.32 €

5.2- Compte Administratif 2008

Le résultat 2008 du SSIAD se décompose de la façon suivante :

- Résultat comptable 2008	73 540.84 €
- Reprise résultat 2006	47 451.59 €
- Résultat à affecter 2008	<u>120 992.43 €</u>

**6) SAAD – Gestion des résultats**6.1 – Arrêté du Compte administratif 2007

Le résultat proposé, soit un déficit de – 149 540.52 €, a été accepté et sera repris aux budgets 2009 et 2010 par moitié soit 74 770.26 €



## Annexe

Désignation: ASS ASSOCIATION AGES &amp; VIE

Exercice clos le 31/12/08

EURO

6.2 - Compte administratif 2008

Le résultat 2008 du SAAD se décompose de la façon suivante :

- Résultat comptable 2008	- 135 887.13 €
- Reprise résultat 2006	- 65 796.81 €
- Résultat à affecter 2008	- <u>201 683.94 €</u>

**7) Autres Informations**7.1 - Engagement en matière de retraite

L'engagement en matière de retraite a été calculé en tenant compte du barème des droits prévu pour les conventions suivantes :

- CCN 31/10/1951    Personnel SSIAD et personnel administratif
- CCN 11/05/1983    Personnel Aide à Domicile.

Cet engagement a été calculé en tenant compte :

- taux d'augmentation des salaires de            2%
- taux d'actualisation                                5%
- taux de charges (CCN 51)                        59%
- taux de charges (CCN 83)                        28%
- âge de départ : Non Cadre 60ans, Cadre 65 ans.

Les données sont les suivantes :

Engagement	
- Personnel CCN 83	14 845
- Personnel CCN 51	<u>32 877</u>
	47 722
Provision	
- SAAD	15 332
- SSIAD	<u>42 974</u>
	58 306
Excédent de provisionnement	10 584



*Annexe*

Désignation: ASS ASSOCIATION AGES &amp; VIE

Exercice clos le 31/12/08

EURO

7.2 - Ventilation des résultats et report à nouveau

	Résultat de l'Exercice		Report A Nouveau	
	Déficit	Excédent	Débiteur	Créditeur
<u>Gestion propre</u>				
Service Mandataire	36 895.42		85 894.98	
Vie Associative		11 655.82		11 067.24
SSIAD - Dépenses rejetées			49 284,58	
<u>Gestion Contrôlée</u>				
SSIAD		73 540.84		53 024.91
Service Prestataire	135 887.13		215 337.33	
<b>Totaux</b>	<b>172 782.55</b>	<b>85 196.66</b>	<b>350 516.89</b>	<b>64 092.15</b>

